



MONTAGE ET DÉMONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES DE PIED (MODULE F3 SUIVANT LA RECOMMANDATION DE L'AAA).



Durée
5 jours



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

IFSB

Référence : S2026

Formateurs : Formateurs de l'IFSB
avec la participation de spécialistes en
la matière.

Effectif max : 9 participants

Langue : FR;DE;LU

Tarif : 1.300,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Chefs d'équipes des entreprises de montage d'échafaudages.

OBJECTIF

- Connaître les lois, normes et recommandations en vigueur
- être capable de lire et comprendre un plan de montage
- être capable de dresser un croquis de montage avec préparation de la liste de matériel
- Contrôler des différentes pièces d'échafaudages
- Comprendre les différentes charges exercées sur les échafaudages
- Vérifier les bases d'appuis
- être capable d'installer et de monter correctement les différents systèmes, types et classes d'échafaudages y compris la surveillance du déroulement du montage
- être capable de réaliser un mètre après achèvement des travaux de montage
- être capable de dresser un plan de repérage des ancrages

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique :

- Réglementation
- Rappel des systèmes d'échafaudages
- Résistance d'échafaudages
- Préparation et réalisation
- Productivité sur chantier
- Sécurité au travail

Formation pratique :

- Risques liés au travail en hauteur et pour la santé
- Réalisation d'échafaudages

Évaluation théorique et pratique

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- Avoir suivi le module «F2» et avoir une expérience professionnelle de deux ans entre module «F2» et module «F3»

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance de théorie et pratique et d'échanges d'expériences.

VALIDATION DE LA FORMATION

La formation sera sanctionnée par une évaluation théorique et une évaluation pratique.

Le candidat doit obtenir un score de 70% de bonnes réponses dans l'évaluation théorique et dans l'évaluation pratique.

Chaque candidat recevra une attestation de formation après la réussite de l'évaluation théorique et de l'évaluation pratique.

un recyclage périodique pour la formation échafaudage est exigé tous les 5 ans